

**Décision n° 2026-
Délégation de signature
Relative aux gardes de Direction et aux astreintes administratives**

Le Directeur,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L6143-7 et D6143-33 à D6143-35,

Vu le décret n°2002-9 du 4 janvier 2002 relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 24 avril 2002 fixant la liste des corps, grades ou emplois autorisés à réaliser des astreintes dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

Vu la loi n°2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique,

Vu la loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,

Vu la loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011,

Vu le décret n°2022-419 du 23 mars 2022 modifiant la procédure applicable devant le juge des libertés et de la détention en matière d'isolement et de contention mis en œuvre dans le cadre de soins psychiatriques sans consentement,

Vu les arrêtés du Centre National de Gestion des 4 et 24 novembre 2020 nommant Monsieur François-Jérôme AUBERT en qualité de Directeur des Centres Hospitaliers Esquirol à Limoges et La Valette à Saint-Vaury, et de l'EHPAD La Chapelaude à La Chapelle-Taillefert à compter du 1er décembre 2020,

Considérant le principe de continuité du service public hospitalier,

Considérant l'organigramme de Direction du CH Esquirol en vigueur,

Considérant l'organigramme de Direction commune en vigueur entre le Centre Hospitalier Esquirol, le Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury et l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert,

DECIDE

Article 1 : Les personnels suivants :

- Mme Claude DUBOIS-SOULAS, Directrice adjointe,
- M. Arnaud GARCIA, Directeur adjoint,
- M. Damien LAROUDIE, Directeur adjoint
- M. Charly MARGERIN, Directeur adjoint
- Mme Alexia MAURY, Directrice Adjointe
- M. David PENNEROUX, Directeur adjoint
- Mme Maud PUECHAVY, Directrice adjointe,
- M. Vincent ROZAIN, Directeur adjoint,

Assurent **des gardes de direction** (ligne de garde de la Direction commune) en application d'un tableau établi par la Direction générale.

A cette fin, délégation de signature leur est donnée à l'effet de signer, au cours des gardes de direction qu'ils assurent, toute décision, correspondance ou formulaire officiel lié à la vie hospitalière et la continuité du service public hospitalier, et notamment à la prise en charge des patients (y compris les soins sans consentement), à la gestion des ressources humaines, à la sécurité des personnes et des biens, aux réquisitions et dépôts de plainte, ou présentant un caractère d'urgence manifeste.

Cette délégation intègre l'autorisation d'ester en justice pour les saisines du juge des libertés et de la détention, et les déclarations d'appel des ordonnances rendues par le juge des libertés et de la détention dans le cadre de la réglementation en vigueur applicable aux soins sans consentement et aux mesures d'isolement et de contention.

Article 2 : Les personnels suivants :

- Madame Nathalie CASSAN, Attachée d'Administration Hospitalière
- Madame Marie-Laure COHIC, Assistante médico-administratif
- Madame Floriane DURAND, Adjoint Administratif Hospitalier
- Monsieur Pascal GUINARD, Attaché d'Administration Hospitalière
- Madame Nabila LAHRAOUI, Attachée d'Administration Hospitalière
- Mme Valérie LOISY, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Madame Elise MARCHAND, Adjoint Administratif Hospitalier
- Madame Julia MICOURAUD, Attachée d'Administration Hospitalière
- Madame Aline PICAUD, Adjoint Administratif Hospitalier
- Monsieur Mickael PLUVIAUD, Adjoint Administratif Hospitalier
- Madame Elodie POEUF, Assistante médico-administratif
- Madame Alexandra TEINTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Mme Nathalie VINZANT, Assistante des Services Sociaux

Assurent **des astreintes administratives** les week-ends et jours fériés (ligne d'astreinte administrative du CH La Valette) en application d'un tableau établi par la Direction générale.

A cette fin, délégation de signature leur est donnée à l'effet de signer, au cours des astreintes administratives qu'ils assurent, toute décision, correspondance ou formulaire

A cette fin, délégation de signature leur est donnée à l'effet de signer, au cours des astreintes administratives qu'ils assurent, toute décision, correspondance ou formulaire officiel lié à la vie hospitalière et la continuité du service public hospitalier, et notamment à la prise en charge des patients (y compris les soins sans consentement), à la gestion des ressources humaines, à la sécurité des personnes et des biens, aux réquisitions et dépôts de plainte, ou présentant un caractère d'urgence manifeste.

Cette délégation intègre l'autorisation d'ester en justice pour les saisines du Juge en charge du contrôle des mesures privatives et restrictions de libertés, et les déclarations d'appel des ordonnances rendues par le Juge en charge du contrôle des mesures privatives et restrictions de libertés dans le cadre de la réglementation en vigueur applicable aux soins sans consentement et aux mesures d'isolement et de contention.

Article 3 : Cette décision prend effet **au 1^{er} octobre 2026** et remplace en s'y substituant toutes les délégations précédentes relatives au même objet et concernant les mêmes personnes. .

Article 4 : La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise à Madame la trésorière du CH La Valette, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Creuse.

Elle est également publiée et consultable sur les sites intranet et internet du CH La Valette.

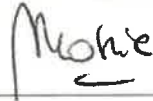
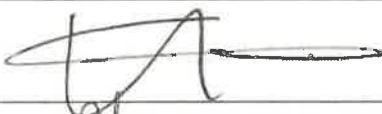
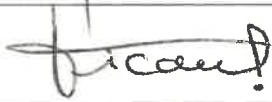
Fait à Saint-Vaury, le 1^{er} octobre 2026

Le Directeur,

François-Jérôme AUBERT



**Modèle de signature des bénéficiaires d'une délégation de signature au sein du
Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury**

Nom / Prénom	Signature (Paraphe)
Nathalie CASSAN	
Marie-Laure COHIC	
Floriane DURAND	
Pascal GUINARD	
Nabila LAHRAOUI	
Valérie LOISY	
Elise MARCHAND	
Julia MICOURAUD	
Aline PICAUD	
Mickael PLUVIAUD	
Elodie POEUF	
Alexandra TEINTURIER	
Nathalie VINZANT	